

Comparaisons internationales

L'Europe a retrouvé la croissance au deuxième trimestre, avec l'allègement des restrictions sanitaires, mais le PIB reste inférieur à son niveau d'avant-crise dans les principales économies européennes. Cet été, la reprise s'est poursuivie mais le rythme de la croissance s'atténuerait en fin d'année, dans un contexte de difficultés croissantes d'approvisionnement et de recrutement, et de tensions inflationnistes alimentées par les prix des matières premières. Aux États-Unis, où les tensions inflationnistes sont plus fortes qu'en Europe, le PIB a déjà dépassé son niveau d'avant-crise, et il ralentirait au second semestre. Enfin, l'activité semble avoir légèrement reculé en Chine cet été, pénalisée par une demande moins dynamique qu'en début d'année et des difficultés de production.

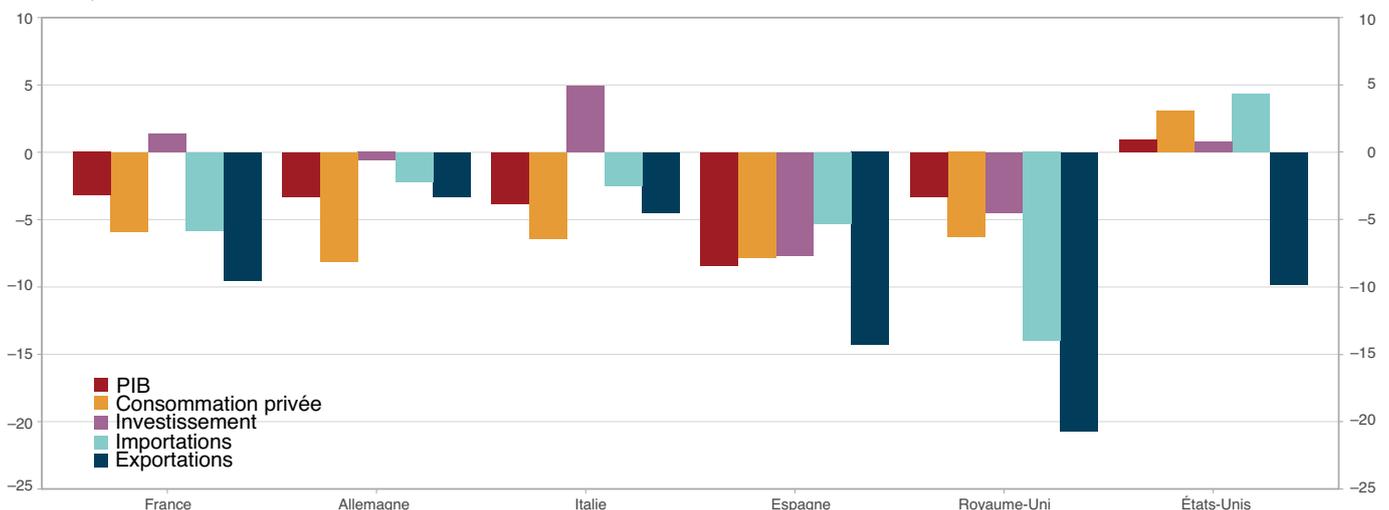
Au deuxième trimestre, le PIB et la consommation des ménages sont restés inférieurs à leurs niveaux d'avant-crise en Europe

Au deuxième trimestre, l'activité a rebondi en Europe après un premier trimestre marqué par les restrictions sanitaires : en zone euro, la croissance du PIB a atteint +2,2 % après -0,3 %, tandis qu'elle rebondissait à +5,5 % après -1,4 % au Royaume-Uni. Aux États-Unis, le PIB a poursuivi sa progression : +1,6 % après +1,5 %. Au deuxième trimestre 2021, en comparaison au quatrième trimestre 2019, le PIB des principales économies européennes se situait entre -3,2 % pour la France (-3,3 % pour l'Allemagne et le Royaume-Uni) et -8,4 % pour l'Espagne (► **figure 1**). L'activité américaine, en revanche, a dépassé son niveau d'avant-crise (+0,9 % par rapport à ce niveau).

¹ En comptabilité nationale, le tourisme non-résident est comptabilisé dans les exportations. Le secteur touristique représente environ 10 % de la valeur ajoutée espagnole.

► 1. Au deuxième trimestre, le PIB et la consommation des ménages restaient inférieurs à leurs niveaux d'avant-crise en Europe

écart au quatrième trimestre 2019 (en %)



Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA

Dans les principales économies européennes, la consommation privée restait, au deuxième trimestre, nettement en deçà de son niveau d'avant-crise, conséquence des mesures de restrictions en vigueur ou en cours d'allègement. C'est notamment le cas de l'Allemagne où la consommation se trouvait encore 8,1 % sous son niveau d'avant-crise, après avoir fortement diminué au premier trimestre. Aux États-Unis en revanche, la consommation se situait au-dessus de son niveau du quatrième trimestre 2019, portée par les mesures budgétaires de soutien aux ménages et par des restrictions sanitaires levées plus tôt qu'en Europe.

En matière d'investissement, les situations sont hétérogènes d'un pays à l'autre : en France et aux États-Unis, l'investissement dépassait légèrement son niveau d'avant-crise au printemps, et il l'excédait déjà largement en Italie, grâce notamment au dynamisme de l'investissement en construction. À l'inverse, en Espagne, l'investissement en construction demeure à un niveau très dégradé (-12,9 % par rapport au niveau d'avant-crise). Au Royaume-Uni, le contexte du *Brexit* et les pénuries de main-d'œuvre ont instauré un climat défavorable à l'investissement des entreprises.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations (en écart à l'avant-crise) demeuraient au deuxième trimestre nettement plus dégradées que les importations. C'est surtout le cas en Espagne, les exportations ayant pâti de la baisse du tourisme depuis le début de la crise¹. Au Royaume-Uni, l'entrée en vigueur du *Brexit* début

2021 a également pénalisé les exportations, en raison de la mise en place de contrôles douaniers pour les biens à destination du marché unique européen : après avoir chuté de 8,0 % en début d'année, les exportations britanniques n'ont rebondi que partiellement au deuxième trimestre (+6,2 %). Aux États-Unis, les exportations étaient au deuxième trimestre en deçà de leur niveau d'avant-crise, alors que les importations l'avaient dépassé, bénéficiant de la forte reprise de la demande intérieure.

Au deuxième trimestre 2021, les secteurs du commerce, du transport et de l'hébergement-restauration contribuaient le plus à la perte d'activité par rapport à l'avant-crise en zone euro

Du côté de l'offre, le secteur du commerce, des services de transport et de l'hébergement et restauration continue de peser fortement, au deuxième trimestre 2021, sur la valeur ajoutée dans les quatre principales économies de la zone euro (► **figure 2**). C'était le cas en Espagne, en France et en Italie (contributions respectives de -5,0 points, -2,4 points et -2,1 points à l'écart de valeur ajoutée entre le deuxième trimestre 2021 et le quatrième trimestre 2019) en raison des restrictions encore en vigueur dans ce secteur mais aussi de son poids important dans la valeur ajoutée. Les services aux ménages, qui comprennent les activités de loisirs, pèsent eux aussi nettement dans les quatre principales économies de la

zone euro. Les différences entre pays ne viennent pas du poids de ce secteur, similaire dans ces quatre économies, mais de leurs pertes respectives d'activité, en lien avec la nature des restrictions imposées.

Bien que moins affectée par les restrictions sanitaires, l'industrie pesait au deuxième trimestre sur l'écart d'activité à l'avant-crise, surtout en Allemagne (-1,6 point) en raison de son poids important dans l'économie, mais aussi des difficultés d'approvisionnement que continuent à rencontrer certains sous-secteurs comme l'automobile et l'aéronautique, et ce, malgré une demande forte (► **encadré 2**). Il s'agit du premier secteur contribuant à la perte d'activité allemande au deuxième trimestre, alors qu'il est le troisième en France et en Espagne et le quatrième en Italie. Par ailleurs, certains secteurs ont contribué positivement à l'écart d'activité par rapport à l'avant-crise. C'est le cas des services non marchands en Espagne ou encore de la construction en Italie.

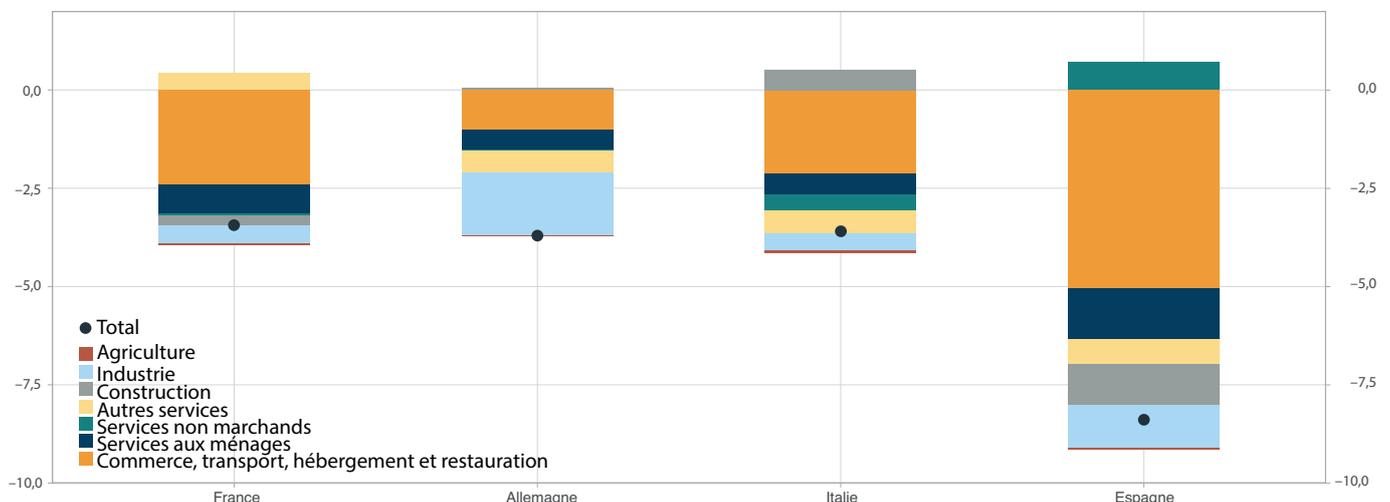
Cet été, après leur rebond, les ventes au détail ont marqué le pas

Après avoir fortement progressé au premier semestre en raison de l'allègement des restrictions sanitaires, les ventes au détail² se sont stabilisées ou ont légèrement fléchi durant l'été dans les principales économies occidentales (► **figure 3**). Elles restaient toutefois au-dessus de leur niveau d'avant-crise, sauf en Italie et en Espagne où elles étaient auparavant

² L'indice du volume des ventes du commerce de détail, publié par Eurostat, peut différer pour la France de la consommation des ménages en biens, publiée chaque mois par l'Insee (comptes nationaux). L'un des facteurs de différence entre les deux indicateurs est celui du périmètre retenu : les ventes au détail excluent les ventes de matériels de transport tandis que la consommation des ménages en biens les intègre. De ce fait, et compte tenu notamment de la dégradation des ventes de matériels de transport, les ventes au détail apparaissent pour la France plus dynamiques que la consommation des ménages en biens.

► 2. Le secteur du commerce, du transport et de l'hébergement-restauration est le principal contributeur aux pertes d'activité depuis début 2020 en zone euro, sauf en Allemagne où l'industrie a le plus pesé

écart de la valeur ajoutée totale à la moyenne de 2019 en % et contribution des secteurs en points de %



Note : les « autres services » comprennent les services aux entreprises, les services d'information et communication, les services financiers et les services d'assurance et immobiliers. Les « services aux ménages » comprennent notamment les activités de loisirs.

Source : Insee, Destatis, Istat, INE

Conjoncture internationale

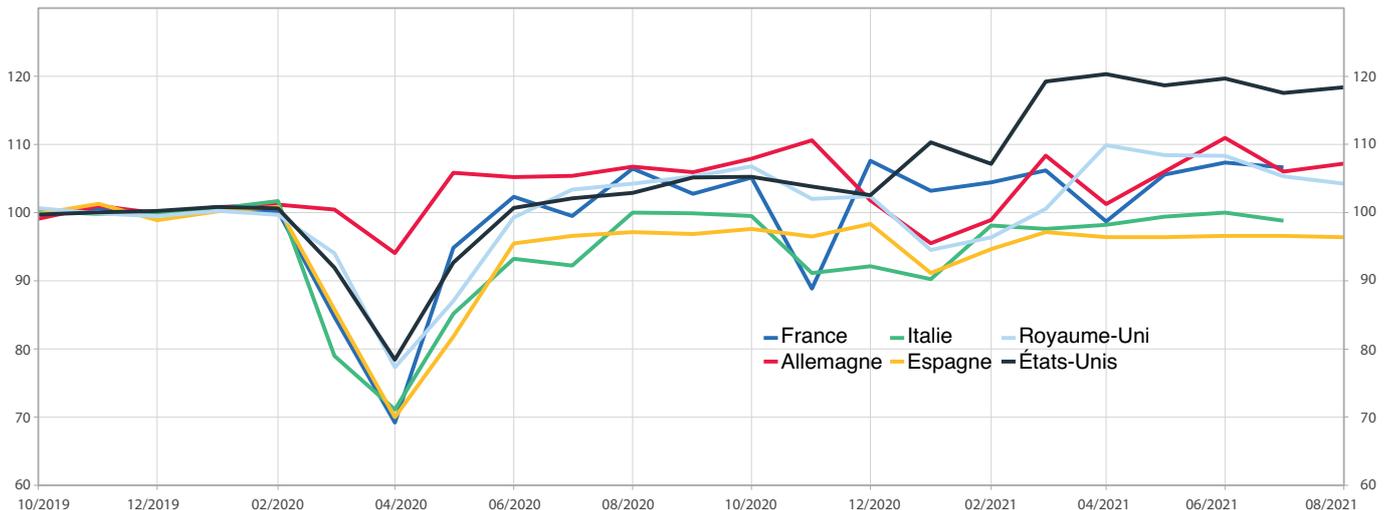
plus dégradées. En France et en Allemagne, après le fort rebond observé en mai-juin au moment des réouvertures, les ventes au détail se sont stabilisées à l'été, oscillant outre-Rhin autour d'un niveau assez élevé (+8 % par rapport au quatrième trimestre 2019). La consommation de services (restauration, hôtellerie, voyages), particulièrement dynamique cet été, n'est pas comptabilisée dans cet indicateur de ventes au détail. Au Royaume-Uni, les ventes au détail ont poursuivi leur légère baisse en août. L'augmentation des cas de Covid-19 au début de l'été aurait poussé certains consommateurs à limiter leurs déplacements dans les centres commerciaux. Enfin, aux États-Unis, les ventes au détail se sont maintenues à un niveau élevé pendant l'été, et excédaient leur niveau d'avant-crise de +18 % en août.

Les tensions inflationnistes affectent toutes les économies occidentales

L'inflation est repartie à la hausse en 2021, de façon d'abord modérée en début d'année avant d'accélérer nettement les mois suivants, dès le printemps aux États-Unis et à l'été en Europe (► **figure 4**). En août, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a ainsi atteint un plus haut depuis cinq ans dans les principaux pays européens. Cet indice est défini sur un panier de biens communs à l'ensemble des pays. De ce fait, il permet les comparaisons internationales d'inflation mais peut présenter des différences avec l'indice de prix à la consommation utilisé dans chaque pays (► **encadré 1**). Aux États-Unis, le point haut de l'IPCH a été atteint en juillet (+6,4 % sur un an).

► 3. Cet été, les ventes au détail se sont stabilisées dans les principales économies occidentales

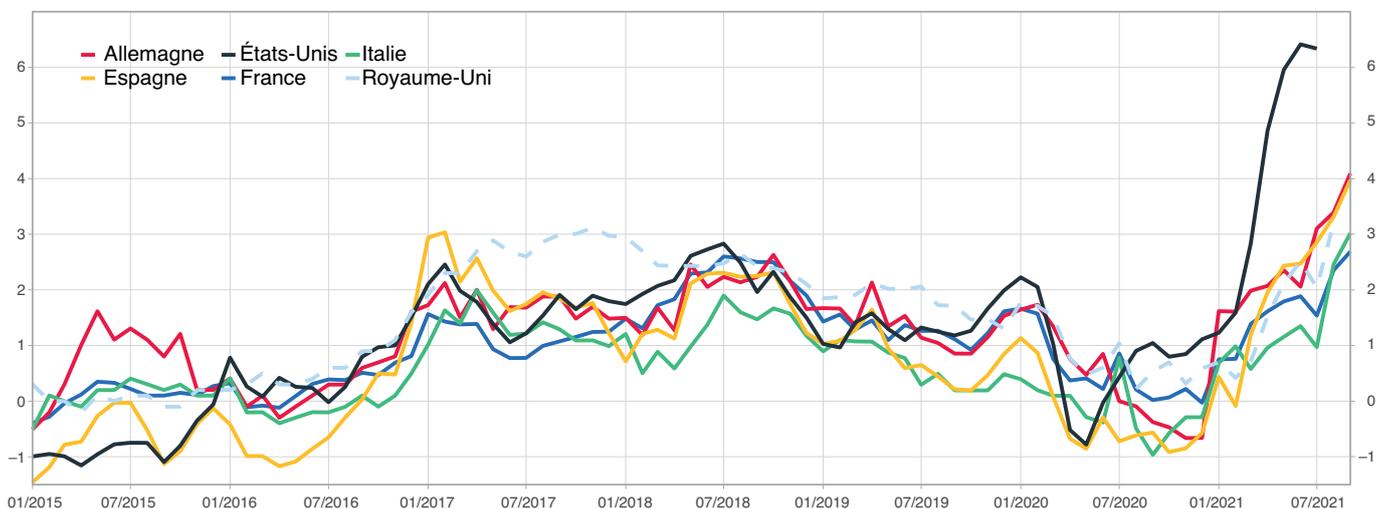
ventes au détail en niveau, en base 100 au quatrième trimestre 2019



Source : Eurostat, ONS, Census Bureau

► 4. L'inflation poursuit sa hausse dans les pays occidentaux

indice de prix à la consommation harmonisé (IPCH), glissement annuel en %



Note : les données du Royaume-Uni correspondent à un IPC, l'IPCH n'étant plus publié depuis fin 2020.

Lecture : en juillet 2021 aux États-Unis, les prix à la consommation étaient supérieurs de 6,3 % à leur niveau de juillet 2020.

Source : Eurostat, ONS

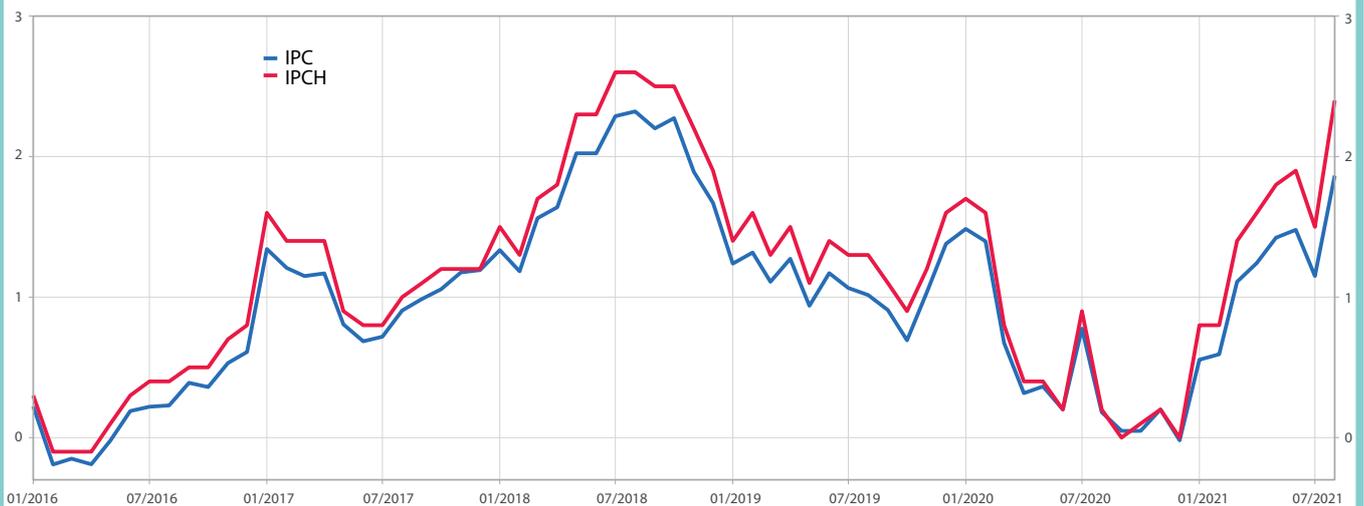
Encadré 1 : L'indice des prix à la consommation harmonisé est nécessaire aux comparaisons entre pays

En matière d'inflation, les comparaisons internationales nécessitent un indicateur harmonisé pour comparer les évolutions des prix, les indices de prix à la consommation (IPC) nationaux étant calculés sur des paniers de produits différents et donc peu comparables entre eux.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est donc privilégié dans ce contexte, puisqu'il est construit avec des méthodes et un contenu assurant une meilleure comparabilité entre pays (en revanche, la structure du panier de produits reflète celle de la consommation des ménages et reste donc variable selon les pays). Dans le cas de la France, la différence entre l'IPC et l'IPCH porte principalement sur la comptabilisation des prestations de santé. D'un côté, l'IPC comptabilise l'ensemble de la prestation de santé, y compris le montant à la charge de l'Assurance Maladie. De l'autre côté, l'IPCH ne couvre que la dépense des ménages « nette » des remboursements de l'Assurance Maladie. Le poids des prix des services et des biens de santé est donc supérieur dans l'IPC à ce qu'il est dans l'IPCH. En France, cette différence de poids et la diminution des prix des services et des biens de santé, au deuxième trimestre 2021, a entraîné un écart significatif entre l'IPC et l'IPCH (► [figure 5](#)). ●

► 5. Comparaison IPC et IPCH en France

glissement annuel en %



Source : Insee, Eurostat

Conjoncture internationale

Cette hausse de l'inflation est due à plusieurs facteurs dont deux communs à l'ensemble des économies. Le premier facteur commun est un effet de base 2020, lié au très faible niveau des prix atteint au plus fort de la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne le prix du pétrole. De fait, au second semestre 2020, les prix (au sens de l'IPCH) se trouvaient dans plusieurs pays européens en deçà de leur niveau d'un an plus tôt (Allemagne, Italie, Espagne) ou très légèrement au-dessus (France et Royaume-Uni). Une façon de mesurer l'ampleur de cet effet de base 2020 consiste à considérer l'IPCH sur deux ans (2021 par rapport à 2019, voir *Note de conjoncture* de juillet) : aux États-Unis, l'IPCH se trouvait en août 3,3 % au-dessus de son niveau d'août 2019, en glissement sur deux ans annualisé, soit une hausse nettement moins forte qu'en glissement annuel sur un an (6,3 %). Cet écart entre les deux IPCH est aussi bien visible pour l'Espagne où l'IPCH annuel se trouvait à +4,0 % en septembre contre +1,7 % pour l'IPCH annualisé sur deux ans. Le second facteur commun à l'ensemble des pays est la forte remontée des prix des matières premières – pétrole mais également matières minérales ou alimentaires – en lien avec le vif rebond de la demande mondiale. Les difficultés d'approvisionnement sont une autre facette de ces tensions.

D'autres facteurs, plus spécifiques aux pays étudiés, contribuent également à la hausse de l'inflation. Ainsi aux États-Unis, l'ampleur des soutiens budgétaires, notamment à la consommation des ménages, a stimulé certains postes de demande spécifiques, tels que les voitures d'occasion dont les prix ont bondi de 31,9 % sur un an en août, en partie à cause de la limitation de la production de voitures neuves liées aux pénuries de semi-conducteurs. En Europe, l'inflation a évolué à un rythme plus modéré qu'aux États-Unis, même si l'Allemagne et l'Espagne se distinguent par un IPCH globalement plus dynamique sur un an (environ +4 % sur un an en août). En Allemagne, la mise en place de la taxe carbone et le rétablissement du taux de TVA (après la baisse temporaire de 2020) depuis le début de l'année 2021 ont pu tirer l'IPCH à la hausse. Au Royaume-Uni, où les données d'IPCH ne sont plus disponibles depuis fin 2020, les pénuries de main d'œuvre, accentuées par le *Brexit*, ont provoqué des pénuries de certains biens, ce qui a favorisé l'inflation. L'IPC a crû de +3,2 % sur un an en août, et atteindrait +4 % en fin d'année d'après la *Bank of England*.

En Chine, l'activité économique semble ralentir

Depuis le net rebond du deuxième trimestre 2020, l'économie chinoise a progressé à un rythme dynamique (+1,9 % par trimestre en moyenne), lui permettant de se situer au printemps 2021 à +9,2 % au-dessus de son niveau du quatrième trimestre 2019. Cette croissance

a été portée par la vigueur des exportations (+17 % au deuxième trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2019), alimentées notamment par la demande en produits textiles et en matériel électronique issue des pays occidentaux (*Point de conjoncture* du 6 mai 2021).

À l'été 2021, certains signes suggèrent un ralentissement de la croissance en Chine. Les indices des directeurs d'achat PMI dans le secteur manufacturier ont poursuivi leur tendance baissière : le PMI officiel calculé par le NBSC, concernant majoritairement les industries lourdes, est en recul depuis mars et se replie en septembre, pour la première fois depuis février 2020, en dessous du seuil de contraction (49,6). Le PMI Caixin-Markit, davantage représentatif de l'industrie légère, se redresse tout juste à 50 en septembre, après 49,2 en août. En août, le ralentissement fut plus net encore dans le secteur non-manufacturier : les indices PMI Caixin-Markit et officiel ont perdu respectivement 8,2 points et 5,8 points à 46,7 et 47,5, ce dernier rebondissant néanmoins à 53,2 en septembre. Ce ralentissement de l'activité économique s'explique en particulier par la recrudescence de foyers épidémiques qui contraignent les autorités à confiner des villes et fermer des unités de production ou des terminaux portuaires, par exemple au mois d'août dans le port de Ningbo-Zoushan, troisième port mondial. À ces facteurs sanitaires se sont ajoutés d'importantes inondations durant l'été et un durcissement de la réglementation dans plusieurs secteurs : règles antitrust dans le secteur du numérique, régulations de l'enseignement privé et des livraisons de repas, interdiction de transactions financières impliquant des cryptomonnaies, nouvelles limitations de l'endettement... Le renforcement des normes d'émissions de CO₂ restreint par ailleurs la production de charbon et provoque des pénuries d'électricité pesant sur l'activité économique de l'industrie, et potentiellement sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'évolution de la production industrielle et des ventes au détail depuis plusieurs mois corroborent ce constat (► **figure 6**). Alors que la production industrielle avait été l'un des moteurs de la reprise chinoise, retrouvant son niveau d'avant-crise dès avril 2020, elle apparaît en recul depuis le début de l'année 2021. En plus des fermetures sporadiques, les entreprises sont confrontées à des goulets d'étranglement et au renchérissement des matières premières. En effet, l'indice des prix à la production a atteint en août son plus haut niveau en 13 ans (+9,5 % sur un an), alors même que l'indice des prix à la consommation a ralenti (+0,8 % après +1,0 %), reflétant les difficultés des producteurs à répercuter la hausse des prix sur les consommateurs dans un contexte de concurrence intense et de demande intérieure fragile.

En effet, les ventes au détail, qui illustraient déjà la faiblesse relative de la demande intérieure lors du rebond économique en 2020, ont connu un repli particulièrement marqué à l'été (-6,1 % entre juin et août) et ne présentaient plus qu'une légère croissance sur un an (+2,5 %). La consommation privée a souffert des confinements locaux et des restrictions de voyage, comme l'illustre le recul en août des ventes automobiles de 17,8 % sur un an.

De plus, des craintes existent autour d'une possible faillite d'un des principaux promoteurs immobiliers du pays, Evergrande, endetté à hauteur de 260 milliards d'euros. À la suite d'une nouvelle réglementation en matière d'endettement, Evergrande pourrait se retrouver dans l'incapacité de rembourser cette dette auprès des entreprises et ménages, menaçant l'ensemble de l'économie en l'absence d'intervention de l'État.

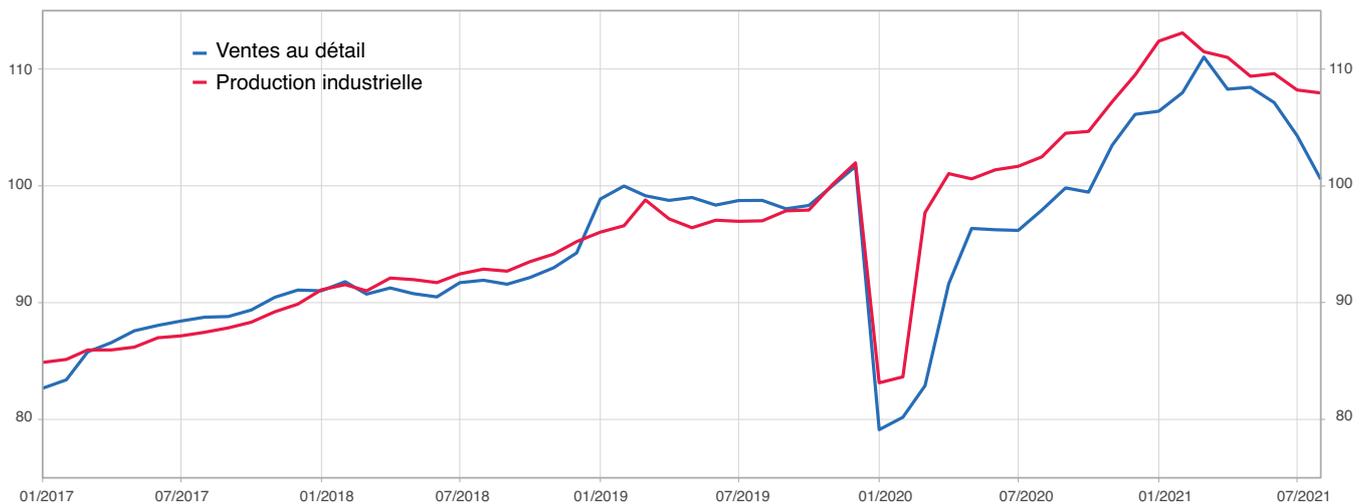
En fin d'année, la croissance des principales économies ralentirait légèrement

Au second semestre 2021, l'activité économique des grands pays occidentaux poursuivrait sa progression mais ralentirait (► **figure 7**). Le renchérissement des matières premières, les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises ainsi que l'évolution de la situation sanitaire sont autant de facteurs pouvant peser sur l'activité.

En zone euro, l'activité aurait accéléré au troisième trimestre en France (+2,7 % après +1,1 %), en Allemagne (+2,8 % après +1,6 %) et en Espagne (+3,8 % après +1,1 %). Au contraire, elle aurait ralenti légèrement en Italie (+1,7 % après +2,7 %). Comme au deuxième trimestre, la consommation aurait continué de porter l'activité, notamment dans les services en raison de

► 6. Depuis plusieurs mois, la production industrielle et les ventes au détail chinoises perdent du terrain

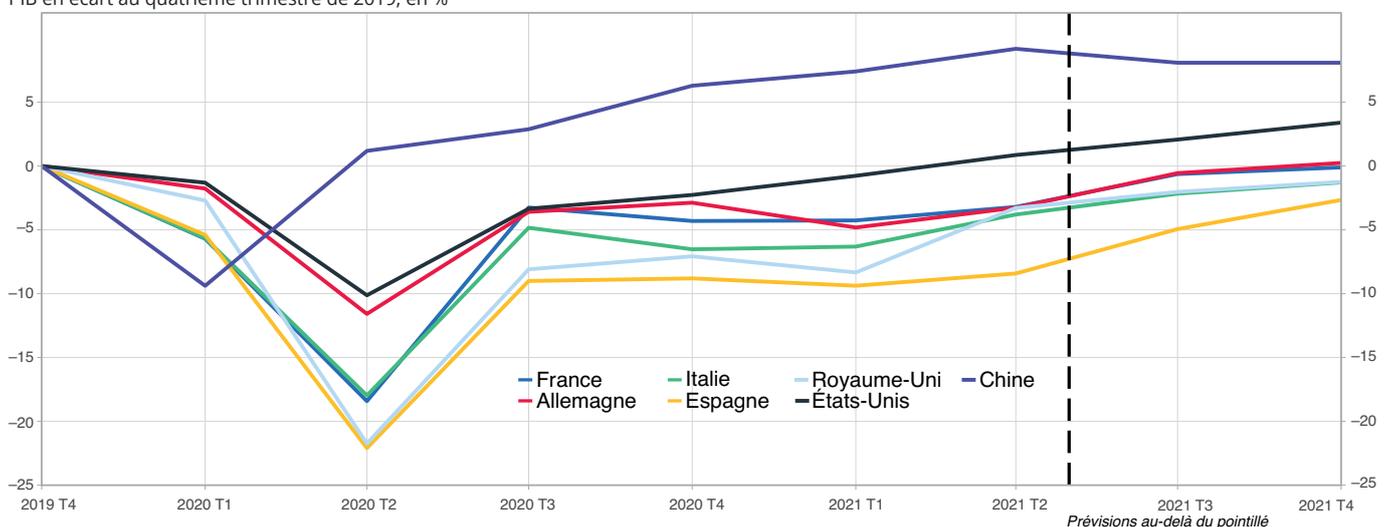
séries désaisonnalisées, en base 100 au quatrième trimestre 2019



Source : NBSC, calculs Insee

► 7. La reprise se poursuivrait en fin d'année mais à un rythme ralenti

PIB en écart au quatrième trimestre de 2019, en %



Source : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC, prévisions Insee

Conjoncture internationale

l'allègement des contraintes sanitaires et d'une période estivale particulièrement dynamique. L'investissement serait lui aussi dynamique en zone euro, où il aurait contribué positivement à la croissance au troisième trimestre dans tous les pays. L'avancement de la campagne vaccinale dans les pays européens devrait permettre de limiter le risque sanitaire, en l'absence de nouveau variant résistant. À l'inverse, la hausse du prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement (► encadré 2) pourraient peser sur la croissance en fin d'année.

Sur l'ensemble de l'année 2021, le PIB des principales économies de la zone euro rebondirait nettement après la chute de 2020 : +3 % en Allemagne, davantage en Espagne (+5 ½ %), et plus fortement encore en Italie et en France (respectivement 6 % et +6 ¼ %, ► figure 8). L'activité se situerait encore autour de 3 % sous son niveau d'avant-crise à la fin de l'année en Espagne (écart par rapport au quatrième trimestre 2019) et autour de -1 % en dessous en Italie. En France et en Allemagne, le PIB retrouverait en fin d'année son niveau d'avant-crise.

Au Royaume-Uni, l'activité aurait fortement ralenti cet été (+1,3 % au troisième trimestre après +5,5 % au précédent, qui faisait suite à une baisse de 1,4 % au premier trimestre). La résurgence de l'épidémie au début de l'été ainsi que les pénuries de biens et de main-d'œuvre, accrues par les conséquences du *Brexit*, auraient pesé sur l'activité. Ainsi, l'investissement et

les exportations n'auraient que très peu progressé au troisième trimestre et resteraient très éloignés de leur niveau d'avant-crise au quatrième trimestre. La consommation serait toutefois dynamique, notamment dans les services, et continuerait de porter la croissance en fin d'année (+3,5 % au troisième trimestre puis +2,0 % au quatrième). Le PIB progresserait de +0,8 % au quatrième trimestre et se situerait alors à environ -1 % de son niveau d'avant-crise. Au total pour le Royaume-Uni, la croissance du PIB serait de 6 ¾ % en 2021.

À l'été, la croissance de l'économie américaine aurait légèrement ralenti par rapport au deuxième trimestre (+1,2 % après +1,6 %), en raison notamment d'un regain d'intensité de l'épidémie dans les États du Sud. De plus, si la consommation des ménages a été le principal moteur de l'activité depuis le début de la crise, elle devrait ralentir en fin d'année : les tensions inflationnistes ainsi que l'affaiblissement de l'effet des aides aux ménages dispensées par les plans de relance pèseraient sur les consommateurs. L'activité, progressant de 6 % sur l'ensemble de l'année, se situerait fin 2021 plus de 3 % au-dessus de son niveau du quatrième trimestre 2019.

En Chine, le climat dégradé des indicateurs estivaux se traduirait par un fort ralentissement de l'activité économique : -1,0 % au troisième trimestre après +1,7 % au deuxième trimestre. Se maintenant à ce niveau au quatrième trimestre, le PIB croîtrait de +8 % en 2021 après 2 % en 2020. ●

► 8. Croissance annuelle du PIB des principales économies occidentales et de la Chine en 2020 et prévisions Insee en 2021

	2020	2021
France	-8,0	6 ¼
Allemagne	-4,9	3
Italie	-8,9	6
Espagne	-10,8	5 ½
Royaume-Uni	-9,7	6 ¾
États-Unis	-3,4	6
Chine	2,0	8

■ Préviation

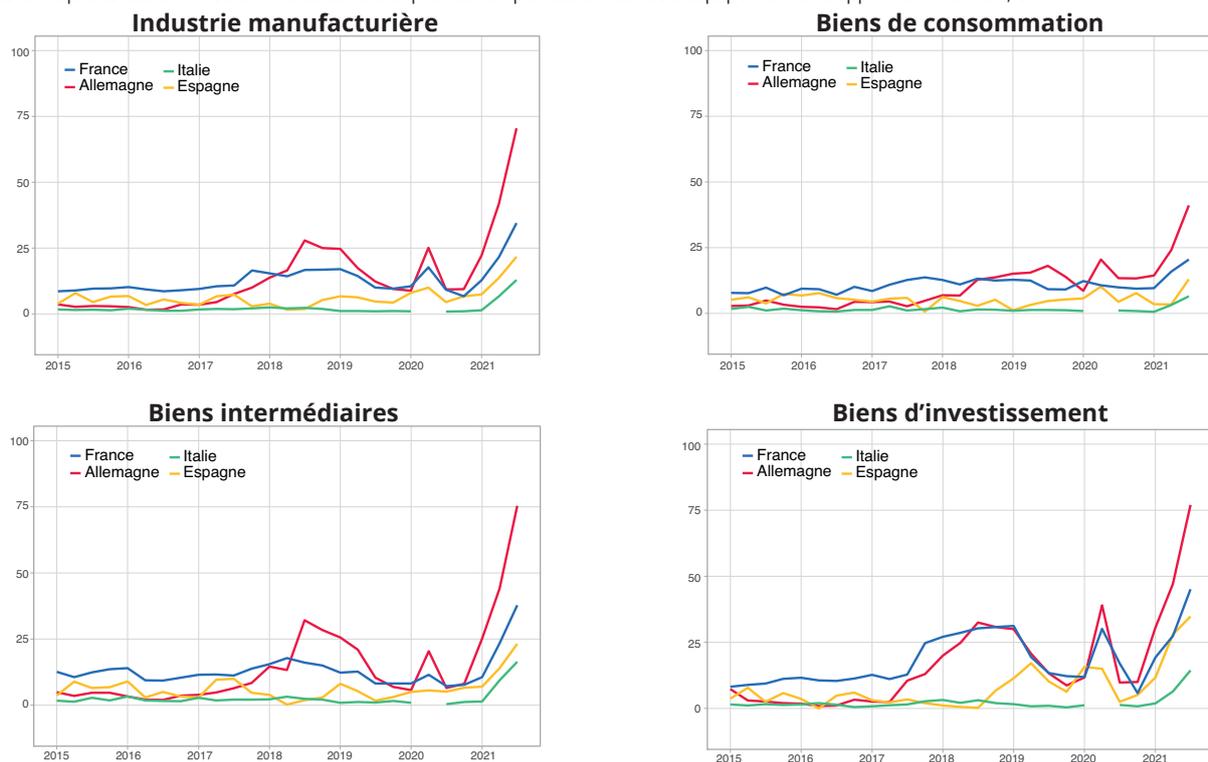
Source : Insee, Destatis, Istat, ONS, BEA, NBSC, prévisions Insee

Encadré 2 : Dans les principaux pays de la zone euro, les problèmes d’approvisionnement affectent l’industrie manufacturière de façon inégale selon les secteurs

Depuis le début de l’année, les entreprises manufacturières des principaux pays de la zone euro sont de plus en plus nombreuses à déclarer les problèmes d’approvisionnement¹ comme des facteurs limitant leur production (► **figure 9**). D’après les enquêtes de conjoncture, l’ampleur de ces problèmes varie cependant selon les pays et les secteurs. Les entreprises de fabrication de biens de consommation² (agro-alimentaire, habillement, équipement du foyer...) apparaissent moins touchées par ces problèmes, la hausse de ces derniers étant moins prononcée que dans d’autres secteurs. Le phénomène affecte en effet particulièrement les entreprises de fabrication de biens intermédiaires (moteurs, composants électroniques...) et de biens d’investissement (construction automobile et aéronautique...).

► 9. Les industries allemandes sont celles déclarant le plus de problèmes d’approvisionnement en Europe, avec un peu plus de trois entreprises sur quatre concernées dans les secteurs des biens intermédiaires et d’investissement

part des entreprises déclarant être limitées dans leur production par des difficultés d’équipement et d’approvisionnement, en %



Source : DG ECFIN

¹ Les problèmes analysés ici concernent en fait, selon la définition harmonisée au niveau européen, les difficultés d’approvisionnement et d’équipement limitant la production des entreprises. Toutefois, par abus de langage, on parle ici dans la suite de problèmes d’approvisionnement seulement, ces derniers étant les plus présents sur la période.

² Les résultats présentés sont publiés par la DG ECFIN selon la nomenclature MIG (*Main Industrial Grouping*) qui regroupe les branches industrielles selon cinq catégories de produits fabriqués : les biens de consommation non durables, les biens de consommation durables, les biens intermédiaires, les biens d’investissement et l’énergie. Les questions au sujet des facteurs qui limitent la production sont posées de façon trimestrielle, en janvier, avril, juillet et octobre de chaque année.

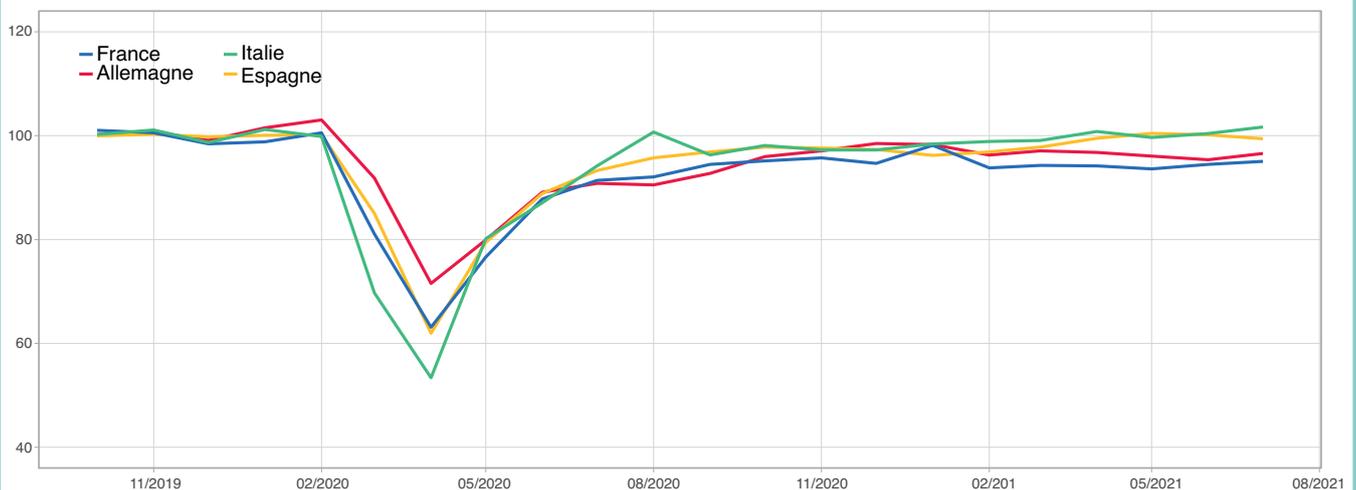
Conjoncture internationale

Aussi bien dans la fabrication de biens intermédiaires que de biens d'investissement, les problèmes d'approvisionnement sont plus aigus en Allemagne, où, en juillet, 75 % des entreprises se déclaraient contraintes par ce type de problèmes. Ils apparaissent certes marqués, mais moins fortement en France, où ils affectaient en juillet 38 % des entreprises de biens intermédiaires et 43 % des entreprises de biens d'investissement. En Espagne, ils sont moins présents dans les industries de biens intermédiaires (23 % des entreprises concernées) mais restent élevés dans les biens d'investissement (35 %). En Italie, les problèmes d'approvisionnement semblent plus modérés, touchant autour de 15 % des entreprises dans chacun de ces deux secteurs. Enfin, dans les quatre plus grandes économies de l'Union européenne, la part d'entreprises affectées par ces problèmes a atteint un point haut en juillet (dernier mois disponible pour ces données), nettement au-dessus des niveaux des années précédentes.

Ces difficultés sont susceptibles d'expliquer en partie pourquoi l'indice de la production industrielle a plafonné au premier semestre 2021, en particulier en Allemagne et en France (► [figure 10](#)). ●

► 10. En Italie et en Espagne, la production manufacturière est plus dynamique qu'en France et en Allemagne

indice de production industrielle, en base 100 au quatrième trimestre 2019



Source : Eurostat